



CAPD du jeudi 30 mai 2024

Questions diverses

RETRAITES

- Certains collègues souhaitent partir en retraite à leur **date anniversaire**.

Si celle-ci est en septembre ou octobre, accepterez-vous leur demande de disponibilité afin qu'ils ne travaillent pas en septembre ou septembre / octobre ? [Réponse DSDEN](#) : Rappel de la non comptabilisation d'une disponibilité dans la durée de service et bonifications / il faut que chaque collègue prenne contact avec les services pour envisager les diverses possibilités d'aménagement au cas par cas.

- Question technique relative à la **retraite progressive** : Quand informez-vous le service des retraites de l'état du temps partiel accordé à un agent : en même temps que la notification à l'agent lui-même ou bien de façon groupée à l'issue de la CAPD de recours ? [Réponse DSDEN](#) : Les retours se font au fil de l'eau.

INSTANCES CARTE SCOLAIRE

- Pouvez-vous confirmer les dates prévues (mardi 24 juin pour le GC et jeudi 27 juin pour le CSA)? [Oui, elles sont confirmées. Le CDEN aura lieu le 4 juillet.](#)

TEMPS PARTIELS

- Quelles quotités de temps partiel sont accordées au TR ? Uniquement des 50% ? [Des 80 et 75% ont également été accordés.](#)
- Bilan chiffré des demandes de temps partiels formulées : combien de demandes de temps partiel de droit et sur autorisation ? Quelles évolutions par rapport aux années précédentes ?
- Combien ont été accordés sans recours ?
- Pour cette première vague de recours, combien de recours gracieux ont été formulés ? Combien de recours gracieux ont été acceptés ?
[Le décompte global sera présenté en groupe de concertation mouvement à l'issue du traitement de toutes les opérations de carrière.](#)
- Pourquoi les TRS n'ont-ils pas accès au TRS alors que cela semble possible dans le Rhône et l'Ain ?
[Pour les TRS, les 80% sont refusés car l'organisation des services est trop complexe](#)

MOUVEMENT

- Quel calendrier est prévu pour la nomination des TRS ? [Vœux colibris entre 12 et 19 juin – réponses à partir du 28 juin.](#)
- Quel calendrier est prévu pour les agents sans poste à l'issue de la phase informatisée ? [Elle pourra durer jusqu'au 29 juillet \(date de fermeture de la DSDEN\) Idéalement les services estiment qu'ils pourraient peut-être terminer les affectations en phase complémentaire au 20 juillet \(environ\)](#)
Nous rappelons la nécessité, pour la bonne organisation des écoles, de la nomination de tous les personnels avant le départ en vacances et dénonçons le calendrier encore trop tardif cette année.

DIRECTION

- Application de la circulaire du 30/03/2024 : Quand débutera l'évaluation des directions d'école ? Selon quel calendrier pour les collègues en fonction depuis plus de 3 ans ? A quel moment les collègues recevront-ils la notification d'évaluation ? [Aucune décision n'a été prise, actuellement, un cadrage académique est en cours.](#)